

Formulaire préalable à l'annexe de personnalisation de l'entente

Le Formulaire préalable aux annexes de personnalisation fera en sorte d'adapter l'entente-cadre à des spécificités propres à un organisme municipal (OM) et d'arriver à un terrain d'entente menant à la satisfaction des parties. Ce formulaire est publié et distribué pour la première fois et devrait permettre aux intervenants municipaux de mieux saisir son utilité. Sa forme finale sera en ligne dès le 8 août 2023.

Par ce formulaire, l'OM transmettra l'information nécessaire à la personnalisation de l'entente, à savoir :

Section B - Signataire

Identification du signataire de l'entente et confirmation du territoire d'application.

Section C- Service de collecte en porte à porte

1. Clientèles actuellement desservies par l'OM, incluant les lieux publics extérieurs (nombre d'unités d'occupation (UO) par type de clientèle) :
 - a. Précision à apporter, si ces clientèles desservies par l'OM le sont conformément aux dispositions de l'entente-cadre.
2. Demandes de dérogation quant aux dispositions de l'entente-cadre et justification de celles-ci.
3. Clientèles non desservies par l'OM (nombre d'u.o. par type de clientèle).
4. Demandes particulières pour des modalités ou des services particuliers non spécifiquement traités dans l'entente-cadre.
5. Centre(s) de tri actuel(s) où sont actuellement acheminées les matières recyclables et date de fin du contrat en vigueur.

Section D - Écocentres / points d'apport volontaire

1. Le territoire d'application est-il desservi par un(des) écocentre(s) ou point(s) d'apport volontaire ?
 - a. Le cas échéant :
 - i. Fournir les informations au sujet de l'écocentre / point d'apport volontaire
 1. Coordonnées, nombre d'u.o. desservis, matières qui y sont acceptées.
 - ii. Confirmer si l'organisme signataire a compétence pour la gestion de cet écocentre / point d'apport volontaire

Section B

Territoire d'application

Confirmation de l'organisme signataire de l'entente de partenariat

Code de référence

ENT-1002-FPAP

Signataire

Organisme identifié par ÉEQ pour la conclusion de cette entente.

ÉEQ Ville

Confirmation de l'organisme signataire

Veillez confirmer que votre organisation est celle privilégiée pour conclure une entente de partenariat avec ÉEQ.

- J'ai la compétence
- Processus de regroupement en cours ou à venir
- Ce sera un autre organisme signataire

Veillez préciser qui sera le signataire

On précise ici le signataire

Confirmation du territoire d'application

Territoires couverts

[+ Ajouter](#)

Municipalité ↑	Code MAMH (Municipalité)	Confirmation	Justification
Abercorn	46005	Confirmé	

Section C

Clientèles desservies et modalités détaillées de la desserte sur le Territoire d'application

> En porte-à-porte

1 - Clientèle desservie par l'organisme signataire conformément aux dispositions de l'entente-cadre

Indiquez le nombre d'unités d'occupation (u.o.) et le nombre d'immeubles actuellement desservis conformément aux dispositions de l'entente-cadre, en ce qui a trait au contenant de collecte utilisé et à la fréquence de collecte qui est de **une (1) fois par deux (2) semaines** (Entente-cadre, art. 21, 24.3 et 24.4).

S'il y a des clientèles actuellement desservies qui ne peuvent pas être desservies conformément aux dispositions de l'entente-cadre, une demande de dérogation doit être complétée à la section 2- Demande de dérogation aux dispositions de l'entente-cadre.

	Nb d'u.o	Nb d'immeubles	Contenant de collecte	Fréquence
Bâtiments résidentiels de 8 logements et moins	<input type="text" value="111"/>	<input type="text" value="1"/>	Bacs roulants de 360 L	1 fois par 2 sem.
Bâtiments résidentiels de 9 à 19 logements	<input type="text" value="1357"/>	<input type="text" value="1"/>	Conteneurs à chargement avant hors sol	1 fois par 2 sem.
Bâtiments résidentiels de 20 logements et plus	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="1"/>	Conteneurs à chargement avant hors sol	1 fois par 2 sem.
Établissements d'enseignement autres que les établissements universitaires	<input type="text" value="1357"/>	<input type="text" value="1"/>	Bacs roulants de 360 L	1 fois par 2 sem.
ICI assimilables	<input type="text" value="1357"/>	<input type="text" value="0"/>	Bacs roulants de 360 L	1 fois par 2 sem.
ICI non assimilables (incluant les établissements universitaires)	<input type="text" value="1357"/>	<input type="text" value="0"/>	Conteneurs à chargement avant hors sol	1 fois par 2 sem.

Lieux publics extérieurs

Indiquez le nombre de lieux publics extérieurs et le nombre de points de collecte dans ces lieux publics extérieurs, en fonction de la fréquence de collecte, et ce, pour les lieux publics extérieurs desservis conformément aux dispositions de l'entente-cadre (Entente-cadre, art. 21 et 25.1). Pour ajouter des lignes, cliquez sur le bouton "+ Créer".

S'il y a des lieux publics extérieurs actuellement desservis qui ne peuvent pas respecter les critères de l'entente-cadre, une demande de dérogation doit être complétée dans la section 2- Demande de dérogation aux dispositions de l'entente-cadre.

 Créer

Nombre de lieux publics extérieurs desservis	Nombre de points de collecte	Fréquence	
1000	1357	1 fois par 2 semaines	  
123	45	2 fois par semaine	  

✎ Ajouter des lieux publics extérieurs

Fréquence de collecte *

Indiquez le nombre de lieux publics extérieurs, et le nombre de points de collecte dans ces lieux publics extérieurs, en fonction de la fréquence de collecte, et ce, pour les lieux publics extérieurs desservis conformément aux dispositions de l'entente-cadre (Entente-cadre, art. 21 et 25.1).

La desserte dans les lieux publics extérieurs doit notamment s'effectuer dans le respect des critères suivants:

- L'équipement de récupération est doté d'une ouverture qui permet de récupérer adéquatement toutes les matières recyclables.
- La capacité minimale de l'équipement de récupération est de 60 litres pour les matières recyclables.
- L'équipement de récupération est jumelé avec un équipement dédié aux déchets.
- L'équipement de récupération est vidé sur une base régulière, pour éviter les débordements.
- L'équipement de récupération arbore une signalisation spécifique à l'intention des usagers comportant à la fois des informations écrites et des pictogrammes, dont le ruban de mobius, permettant de bien distinguer la voie de collecte des matières recyclables des autres voies de collecte.
- Sauf exception, les matières récupérées ne doivent pas être mélangées avec des déchets ou tout autre flux de matières que celui des Matières recyclables au cours de la collecte de ces matières.

S'il y a des lieux publics extérieurs actuellement desservis qui ne peuvent pas respecter ces critères de l'entente-cadre, une demande de dérogation doit être complétée dans la section 2- Demande de dérogation aux dispositions de l'entente-cadre.

Nombre de lieux publics extérieurs desservis

(Par exemple un parc ou une rue où l'on retrouve des équipements de collecte = 1 lieu public ext. desservi)

Nombre de point de collecte

(Le nombre d'équipement qui doit être vidé selon la fréquence indiquée)

AJOUTER

2 - Demande de dérogation aux dispositions de l'entente-cadre

Indiquez vos demandes de dérogation ici s'il y a des clientèles actuellement desservies qui ne peuvent pas l'être conformément aux dispositions de l'entente-cadre. Pour ajouter des demandes, cliquez sur le bouton "+ Créer".

+ Créer

Numéro ↑	Clientèle	Contenant de collecte	Fréquence de collecte	État de la demande	
DER-2023-10003	Bâtiments résidentiels de 8 logements et moins	Bac roulant 80 L	1 fois par 4 semaines	Annulée	
DER-2023-10004	Lieux publics extérieurs			En cours	
DER-2023-10005	Lieux publics extérieurs			En cours	
DER-2023-10006	Lieux publics extérieurs			En cours	
DER-2023-10007	ICI assimilables	Bac roulant 660 L	1 fois par semaine	En cours	

Ajouter une demande

Formulaire

ENT-1002-FPAP

Justification de la demande ou détails supplémentaires (obligatoire) *

AJOUTER

Clientèle *

Bâtiments résidentiels de 8 logements et moins

Nombre d'unités d'occupation actuellement desservies *

Nombre d'immeubles *

Contenant de collecte *

Fréquence de collecte *

3 - Clientèle non desservie actuellement par l'organisme signataire

Indiquez le nombre d'unités d'occupation (u.o.) et le nombre d'immeubles actuellement qui ne sont pas desservis par l'organisme signataire de l'entente de partenariat ou par les municipalités, les communautés autochtones et les territoires non organisés visés par l'entente de partenariat (Entente-cadre, art. 22 et 23).

	Nombre d'unités d'occupation	Nombre d'immeubles
Bâtiments résidentiels de 8 logements et moins	<input type="text" value="123"/>	<input type="text" value="45"/>
ICI assimilables	<input type="text" value="123"/>	<input type="text" value="45"/>
Établissements d'enseignement autres que les établissements universitaires	<input type="text" value="123"/>	<input type="text" value="45"/>
Bâtiments résidentiels de 9 logements ou plus	<input type="text" value="123"/>	<input type="text" value="45"/>
ICI non assimilables (incluant les établissements universitaires)	<input type="text" value="123"/>	<input type="text" value="45"/>

En ce qui concerne les bâtiments résidentiels de neuf (9) logements ou plus et les ICI non assimilables, incluant les établissements universitaires, l'ajout de ces catégories à la clientèle desservie par l'Organisme signataire est à convenir entre les parties.

Notez que ÉEQ est responsable de toute clientèle du Territoire d'application qui n'est pas incluse dans la clientèle desservie par l'Organisme signataire (Entente-cadre, art. 21 et 22).

Est-ce que vous souhaitez inclure ces bâtiments résidentiels de 9 logements et plus à l'entente ?

Non Oui

Est-ce que vous souhaitez inclure ces ICI non assimilables (incluant les établissements universitaires) à l'entente ?

Non Oui

4 - Demande pour des modalités ou des services particuliers non spécifiquement traités dans l'entente-cadre

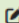
Complétez cette section si des services particuliers, qui ne sont pas abordés dans l'entente-cadre, sont offerts sur le territoire d'application et que vous souhaitez les maintenir. Par exemple:

- Collecte des matières recyclables lors d'événements spéciaux
- Rues ou secteurs non desservis en hiver
- Collectes ponctuelles sur demande en période de pointe pour des points de collecte précis
- Collecte avec un camion de petite taille sur des rues présentant des contraintes

Pour ajouter des lignes, cliquez sur le bouton "+ Créer".

+ Créer

Numéro	Modalité ou service particulier	
TE-2023-10004	Événements spéciaux	 
TE-2023-10005	Camions de collecte adaptés (ex: petits camions)	 

 Ajouter une demande
×

Modalité ou service particulier

Événements spéciaux

Variation saisonnière du calendrier de collecte

Camions de collecte adaptés (ex: petits camions)

Rue non accessible/bacs regroupés à l'entrée de la rue

Autres

Justification de la demande *


AJOUTER

5 - Centres de tri des matières collectées en porte-à-porte

Indiquez le centre de tri où sont actuellement acheminées les matières recyclables collectées en porte-à-porte pour chacune des municipalités, des communautés autochtones et des territoires non organisés visés par l'entente de partenariat. Ceci permettra d'assurer une transition fluide vers le centre de tri qui sera identifié par ÉEQ. Vous devrez saisir les coordonnées du centre de tri ainsi que la date de fin du contrat. Si les informations sont valides pour toutes les municipalités, les communautés autochtones et les territoires non organisés visés par l'entente de partenariat, vous avez la possibilité de cocher une case à cet effet.

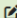
Pour ajouter des lignes, cliquez sur le bouton "+ Créer".

+ Créer

Nom du centre de tri ↑	Date de fin du contrat	Territoire d'application
Test - Nom CDT	2023-12-31	Ensemble du territoire d'application 

SAUVEGARDER

TRANSMETTRE

 Ajouter un centre de tri

Nom du centre de tri *

Adresse

Code postal

Province

Ville

Date de fin du contrat (au plus tôt)

Date de fin du contrat (incluant la première période de prolongation, si applicable)

Date de fin du contrat (incluant la deuxième période de prolongation, si applicable)

Ensemble du territoire d'application

Pour cette municipalité Ensemble du territoire d'application

AJOUTER

Section D

Clientèles desservies et modalités détaillées de la desserte sur le territoire d'application
> En écocentre ou en point d'apport volontaire

0%

Services offerts en écocentre ou en point d'apport volontaire

Le territoire d'application est-il desservi par un(des) écocentre(s) ou point(s) d'apport volontaire (Entente-cadre de partenariat annexe D) ?

Non Oui

SUIVANT

Section D

Clientèles desservies et modalités détaillées de la desserte sur le territoire d'application
> En écocentre ou en point d'apport volontaire

50%

Services offerts en écocentre ou en point d'apport volontaire

Cliquez sur le bouton "+ Créer" pour fournir l'information au sujet des écocentres et points d'apport volontaire qui desservent le territoire d'application et précisez si l'organisme signataire à compétence ou non concernant ceux-ci.

+ Créer

Nom de l'écocentre ou du point d'apport volontaire

Ville

Type

Test - Écocentre

Test - Ville

Écocentre



Test - Point d'apport volontaire

Test - Ville

Point d'apport volontaire



PRÉCÉDENT

SUIVANT

Ajouter un écocentre ou un point d'apport volontaire

Informations au sujet de l'écocentre ou du point d'apport volontaire

Type *
Écocentre ▼

Nom de l'écocentre ou du point d'apport volontaire *

Nombre d'heures d'ouverture par année

Nombre d'unités d'occupation desservies

Est-ce que l'organisme signataire a compétence dans la gestion de cet écocentre/point d'apport volontaire ?
 Non Oui

Adresse de l'écocentre ou du lieu d'apport volontaire

Numéro civique et Rue

Ville *

Code postal

Matières reçues

Contenants aérosol vides

Non Oui

Contenants de verre

Non Oui

Matières recyclables pile-mêlé

Non Oui

Contenants ou emballages de protection en polystyrène expansé
(styromousse de protection)

Non Oui

Contenants ou emballages en carton ondulé

Non Oui

Information supplémentaire

Ajoutez ici toute information complémentaire que vous souhaitez nous partager, le cas échéant, au sujet de cet écocentre ou point d'apport volontaire.

AJOUTER

Section D

Clientèles desservies et modalités détaillées de la desserte sur le territoire d'application

> En écocentre ou en point d'apport volontaire



100%

Lieux de tri, de conditionnement ou de recyclage des matières récupérées

Indiquez le lieu de tri, de conditionnement ou de recyclage où sont acheminées les matières recyclables collectées en écocentre ou en point d'apport volontaire, et ce, pour chaque écocentre ou point d'apport volontaire concerné, des municipalités visées par l'entente de partenariat. Vous devrez saisir les coordonnées du lieu ainsi que la date de fin du contrat.

Pour ajouter des lignes, cliquez sur le bouton "+ Créer".

+ Créer

Nom de l'entreprise	Écocentre	Date de fin du contrat	
Test - Nom de l'entreprise de tri, de conditionnement ou de recyclage	Test - Écocentre	2023-12-31	 

PRÉCÉDENT

ENVOYER

Ajouter un lieu de tri, de conditionnement ou de recyclage

Coordonnées du lieu

Nom de l'entreprise de tri, de conditionnement ou de recyclage *

Numéro civique et Rue

Ville

Code postal

Pays

Province

Date de fin du contrat (au plus tôt)

Date de fin du contrat (incluant la première période de prolongation, si applicable)

Date de fin du contrat (incluant la deuxième période de prolongation, si applicable)

Provenance des matières récupérées

Choisissez un écocentre ou un point d'apport volontaire de la liste déroulante

Matières concernées

Contenants aérosol vides

Non Oui

Contenants ou emballages en carton ondulé

Non Oui

Matières recyclables pêle-mêle

Non Oui

Contenants ou emballages de protection en polystyrène expansé (styromousse de protection)

Non Oui

Contenants de verre

Non Oui

AJOUTER